

Compte rendu du conseil municipal **Mercredi 19.06.19 à 20h30**

Présents : Guillaume Clément, Nathalie Verger, Marie-Pascale Russeil, Christian Casier, Monique Bertin, Auguste Barreira, Paquita Fergeau, Christian Hesdin.

Absents et excusés : Girault Bernard, Barbaud David, Dolin Anne, Chevrier Raphael, Marteau J-François donne pouvoir à Verger Nathalie

Secrétaire de séance : Christian Hesdin

Ordre du Jour :

- 1) Délibération modification des statuts du **S.I.E.D.S.**
- 2) Délibération tarif repas du 13 juillet 2019.
- 3) Délibération révision loyer de 4 logements locatifs.
- 4) Délibération approbation convention transport scolaire avec le Conseil Régional.
- 5) Délibération renouvellement contrat illumination.
- 6) Etat d'avancement sur les actes administratifs concernant les acquisitions et ventes de terrains.
- 7) Compte rendu des différentes commissions.
- 8) Questions diverses.

1. Délibération modification des statuts du S.I.E.D.S.

Le **SIEDS** souhaite modifier ses statuts afin, entre autres, de proposer aux intercommunalités de notre département d'y adhérer .Il y a lieu, en un premier temps de modifier les statuts en y intégrant une nouvelle compétence.

Cette compétence nouvelle, en accord avec les intercommunalités, concerne les bornes de charge pour les véhicules.

Le **SIEDS**, lors de son Comité Syndical du 3 juin 2019, a adopté ces nouveaux statuts.

Il convient dorénavant que les communes membres donnent leur accord par voie de délibération des Conseils Municipaux.

Après avoir entendu le rapport de proposition de délibération lu par Mr le Maire, le Conseil Municipal valide cette modification.

2. Délibération tarifs repas du 13 juillet 2019.

Le moules-frites est reconduit pour l'année 2019. Saucisse frites est proposé pour les gens qui n'aiment pas les moules, suivi de fromages et dessert.

TARIFS :

Adultes de la commune : 2euros

Enfants de la commune : gratuit pour les -12ans

Adultes hors commune : 10euros

Enfants hors commune : 5euros (-12ans)

Parents d'élèves hors commune et enfants scolarisés à La Ferrière : même tarif que les habitants de la commune

3. Délibération révision loyer de 4 logements.

Mr le Maire propose qu'il n'y ait pas d'application de révision de prix sur les 4 logements de façon à faire une proposition annuelle pour l'ensemble des 6 logements locatifs en février 2020 pour exécution au premier mars 2020. Cette proposition est faite pour avoir une seule augmentation et non deux comme dans les années précédentes.

Le conseil valide cette proposition.

4. Délibération approbation convention transport scolaire avec le Conseil Régional.

Actuellement, la Commune participe au transport à hauteur de 100€ pour les enfants de la commune (4 en 2018/2019). Cette prise en charge est reconduite par le Conseil municipal.

Libellé Tarif	QF annuel	Tranche	Tarif Région	Prise en charge AO2 (Commune)	Montant à la charge de la famille
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit 2019 2020	< 5400	1ère tranche	30,00 €	30,00 €	- €
	5401 ≤ QF ≤ 7800	2ème tranche	50,00 €	50,00 €	- €
	7801 ≤ QF ≤ 10440	3ème tranche	80,00 €	80,00 €	- €
	10441 ≤ QF ≤ 15000	4ème tranche	115,00 €	100,00 €	15,00 €
	> 15001	5ème tranche	150,00 €	100,00 €	50,00 €
Participation familiale non ayant droit 2019 2020	Forfait		195,00 €	100,00 €	95,00 €
Participation familiale famille d'accueil 2019 2020	Forfait		80,00 €	80,00 €	- €

5. Délibération renouvellement contrat illuminations.

Le contrat de location pour les illuminations arrivant à expiration, la commission animation s'est réunie le mardi 4 juin 2019 pour voir ensemble les différents décors.

.Illuminations de la route nationale : 12 motifs sur les candélabres

.Arbres au kiosque, rue des tilleuls et place des marronniers : 6 rideaux led bleu 2x3m

Le contrat triennal proposé par l'entreprise Fillon de Parthenay s'élève à 1363,74€ ht par an (précédent contrat 1365€).

Un devis supplémentaire a été demandé pour compléter les décorations de la façade de la Mairie par un motif (Joyeuses Fêtes) étoilé montant du contrat 142,12€ ht par an.

Cette proposition a été faite au Conseil Municipal pour décision.
Seul le contrat illumination a été validé.

6. Etat d'avancement sur les actes administratifs concernant les acquisitions et ventes terrains.

Terrain(Les Chateliers) pour réserve incendie
. L'acte administratif a été signé le mardi 11 Juin 2019.

Chemin Lavausseau
.En attente de procédure d'enquête publique
.Devis bornage : Alpha Géomètre 640€ ht devis retenu par le conseil municipal

7. Compte rendu des commissions.

CCPG Déchets

Extension des consignes de tri au 01/11/2019
.Des réunions d'information seront organisées en octobre ou novembre

Téléphonie

Antenne 4G Orange, ajout d'une fréquence à 700MHz sur le château d'eau
.Travaux entre le 01et 15/07/2019
.Mise en service au 22/07/2019

Bâtiments

Agence postale :

.La poste a confirmé sa prise en charge à 50% des travaux de rénovation dans la limite de 20000€
.Les travaux wc , peinture, électricité , sol , sont terminés. Reste a réaliser la pose de la porte le 19 juin et le reste des meubles fabrication PAITREAUULT H ,dans les jours prochains.

.La pose de l'enseigne sera réalisé la semaine 26.

Local commercial : Travaux terminés.

WC publics :

.Un rdv avec GEREDIS s'est déroulé le lundi 17/06/2019 avec J-François Marteau pour voir la possibilité d'implantation d'un nouveau compteur électrique séparé de l'éclairage public, (faire une demande écrite auprès de SEOLIS)

Un devis est en cours.

.Devis reçus pour le moment : Beau A (maçonnerie) ; Paitreault H. (cloisons, séparations, porte et plafond) ; Grignon F (plomberie, wc, lavabo). D'autres sont à venir.

Voirie :

Lotissement : Les délais sont tenus en ce qui concerne les aménagements de voirie + éclairage public.

En date du 17/06/2019 Gérédis nous informe qu'il lance l'enfouissement du réseau électrique traversant La Verrerie, à ses frais.

La commission appel d'offres se réunira le lundi 24 juin 2019 à 18h30 pour analyser les devis réserves incendie

Suite à une panne mécanique, le broyage des bords des chemins ne sont pas commencés et celui le long des routes n'est pas terminé.

Espace verts :

Aménagements en cours:

.Abords de la stèle des justes en pavés

.Création de bancs le long du sentier à rejoindre le lotissement.

Communication :

.Le jeudi 06 juin 2019 le Ferrarien a été récompensé du « coup de cœur 2019 du jury » lors du trophée du meilleur bulletin municipal, catégorie 500-1000 hab, lors du 3e congrès des collectivités des Deux-sèvres.

.La CCPG va lancer une campagne de pub en lien avec l'association des Maires de France (Ma commune j'y tiens) sur les rôles des communes : éveiller, entourer , rassembler, embellir...

Bibliothèque:

.Vernissage de Jacqueline Bal du vendredi 14 juin 2019 à la mairie. Ses travaux sont exposés en ce lieu. Présence de personnes de Thénezay, Arc en ciel, la couture de la Ferrière, des élus de la Ferrière et d'autres communes.

Animation:

.Transhumance du 06 juin 2019 : bonne participation 120 repas servis, bénéfice APE d'environ 570euros

.Cérémonie des justes 14 juin 2019 : Lisette JOVIGNOT et Yves DUPONT ont été ravis de l'organisation de la cérémonie et de la participation des enfants de l'école, des anciens élèves de l'école de 1942 et 1943... Lisette a offert une participation aux œuvres de l'APE.

Proposition d'adhésion au Réseau Villes et Villages des Justes de France sera faite au prochain Conseil.

8. Questions diverses :

.Nomination d'une Sous-préfète à Parthenay, Mme Claire LIETARD (ex inspectrice de l'action sanitaire et sociale). Prise de fonction le 8 juillet 2019

.Le lundi 1^{er} juillet à 16h30 à l'Hôtel de ville de Niort, présence de Gérard LARCHER, président du Sénat, pour une réunion sur le thème : Pour une République forte, faire confiance aux Maires.

Agenda:

.Jeudi 20 juin 2019 20h30 salle des fêtes film documentaire sur la migration des grues

.Mardi 25 juin 2019

10h bureau d'études + EPF pour projet centre bourg

18h vernissage fresque de l'école

.Mercredi 26 juin 2019

fin de la période de consultation des PPA pour le PLU

18h30 conseil CCPG à la Ferrière

FIN DE SÉANCE 22h40